

📌 **Samedi 18 octobre** : Faute de beau temps cet été, les habitants de Maure, ont attendu l'été indien pour organiser leurs repas des voisins. Ce choix a été récompensé par une météo estivale. C'est autour d'une table bien garnie, qu'une vingtaine de personnes a pu apprécier cette soirée très conviviale.



📌 **Vendredi 24 octobre** : Assemblée générale du comité des fêtes en présence d'une quinzaine de personnes, bureau compris.

Le bureau étant démissionnaire et faute de candidature, un nouveau bureau n'a pu être élu. Une nouvelle AG extraordinaire a été programmée pour le vendredi 21 novembre 2014 à 20 h. Il est important qu'un maximum de personnes participent à cette réunion et se proposent pour le bureau et/ou le bénévolat. Sur les 6 membres nécessaires à la composition d'un nouveau bureau, seuls 3 se sont déclarés. Faute de candidat le comité des fêtes sera mis en sommeil, ce qui veut dire qu'il n'y aura plus d'animation telle que la fête votive, vide grenier etc... Pourtant ces manifestations sont appréciées de tous les habitants de la commune. Nous comptons sur le dévouement et le dynamisme des jeunes en particulier. Un village sans animation est un village qui se meurt, aidez nous à maintenir ce lien de vie.

📌 **Mardi 11 novembre** : Commémoration au monument aux morts à 10 h suivi du verre de l'amitié.

📌 **Samedi 15 novembre** : Loto des aînés à 21 h au foyer rural.

📌 **Les mardi 18 et 25 novembre** : Énoisillage au foyer rural organisé les aînés à partir de 14 h, ouvert à tous.

📌 **Vendredi 28 novembre** : soirée «tourne les moulins» à la mairie à 20 h 30 - le conseil général en partenariat avec l'association des moulins du Quercy fera découvrir les moulins à eau, à l'aide d'un diaporama et de maquettes ainsi que les inventions successives de l'homme et leurs applications de l'artisanat à l'industrie.

📌 **Samedi 29 novembre à 21 h** : L'association Saint Nicolas, propose un vagabondage dans la chanson française avec le trio «En Famille» composé de Patrick Jullian (chant/guitare) et de ses deux filles: Lorine (chant/

violon) et Tatiana (vibraphone/percussion). Selon l'état d'avancement des travaux de réfection de l'église, le concert aura lieu, soit dans l'église, soit au foyer rural.

📌 **Samedi 13 décembre** : Concours de belote au foyer rural organisé par le comité des fêtes et le club de foot.

📌 **Mardi 16 décembre** : Assemblée générale du club des aînés à 10 h 30, suivi d'un repas de fin année.

## À l'école :

📌 La rentrée des 108 enfants répartis en cinq classes s'est bien déroulée. Les temps d'activités périscolaires gratuits et non obligatoires sont mis en place avec des intervenants extérieurs, avec lesquels des conventions sont signées. Certains postes des employées de l'école sont aménagés. Deux contrats à temps non complet et à durée déterminée, deux enseignantes et deux bénévoles assurent également les animations. Les animations sont définies pour 6 groupes d'enfants selon l'année de naissance. Elles sont prévues pour six à sept semaines entre chaque période de vacances scolaires, afin que chaque enfant participe à toutes les activités sportives, culturelles et artistiques proposées.

📌 Le 2 octobre s'est tenue, l'assemblée Générale de l'association des parents d'élèves. Un nouveau bureau a été constitué avec mesdames Anna Ménina, présidente, Sophie Lecoq trésorière et Marie-Laurence Fernandes secrétaire. Afin de récolter des fonds leur première action est la vente de chocolat de Noël. Si vous êtes intéressé, se mettre en rapport le plus rapidement possible avec ces personnes.

## Coté foot :

📌 Le club riche de 26 joueurs, jeunes et anciens, joue dans la poule B en Promotion de 1<sup>ère</sup> division de District. Le club est actuellement deuxième.

📌 **Samedi 1<sup>er</sup> novembre 20 H 30 au stade** : coupe BONDOUX contre MERCUÉS

📌 **Le samedi 29 novembre** le club recevra sur son terrain, à 20 h 30 l'équipe Ségala F2

📌 **Le 13 décembre**, à 20 h 30, se sera l'équipe de Payrac 1 qui sera reçu, route du Blagour.

## Etat civil :

### Naissance :

- Le 8 septembre de Martin, fils de Sophie GUILLORIT et d'Emmanuel VERRIÈRES

*Félicitations aux parents.*

### Décès :

- Le 27 septembre de Mr Pierre BRUSQUAND

- Le 4 octobre de Mme Angèle CLUZAND

- Le 7 octobre de Mme Alice LANGLADE

*Que les familles soient assurées de nos sincères condoléances.*



# LACHAPELLE Info

*Vous trouverez dans ce bulletin les informations de notre commune et de nos associations qui reprennent leurs manifestations avec dynamisme et enthousiasme.*





## Mot du maire

La mairie a été saisie par la Société Luxel (via la Communauté de communes) d'une demande d'installation d'une centrale photovoltaïque à cheval sur notre commune (2/3) et sur la commune de Souillac (1/3).

Pour cela il est nécessaire de réajuster le PLU, sur cette zone bien précise, ce qui entraîne suivant la loi, une modification allégée pour un seul sujet.

Comment cela va se passer: après approbation par le Conseil Municipal, les personnes publiques associées (plus de 30 organismes) seront amenées à donner leur avis. Suivra une réunion d'information publique, où vous serez invités, et où le projet détaillé vous sera présenté. Vous pourrez donner votre avis auprès d'un commissaire pendant l'enquête publique qui sera organisée. A l'issue de ces démarches, ce sera au Conseil municipal de valider le projet.

C'est un événement j'en conviens. Nous devons regarder autour de nous et réfléchir sur l'avenir. Le monde a beaucoup changé ces dernières années et change vite. L'électricité qui a complètement bouleversé la vie de nos territoires ruraux dans les années 50 est devenue pour toute la population une chose banale. Nous consommons toujours plus d'électricité dans tous les domaines: les ménages, les entreprises, les commerces, le monde agricole, l'éclairage public etc... La production nucléaire nous va bien tant qu'il n'y a pas d'accident. Aujourd'hui le soleil est la source la moins polluante, la plus facile à capter et surtout la moins dangereuse. Nous devons lorsque c'est possible contribuer à favoriser la production d'énergie propre tout en respectant notre environnement. C'est dans cet esprit que ce projet doit être perçu et réalisé.

Vous êtes beaucoup à me demander des nouvelles de notre employé Jean-Michel Issaly. Jean-Michel a subi un rappel à l'ordre comme cela arrive malheureusement, nous faisant réaliser que nous ne sommes pas des surhommes. Il va bien, sa santé, sa forme, sa bonne humeur que nous lui connaissons reviennent doucement. Le chemin de la guérison est devant lui. Nous lui adressons tous ensemble tous nos vœux de prompt rétablissement.

Ernest MAURY



## Actions municipales

- ↳ Quartier des champs : L'aménagement se termine avec la pose des candélabres.
- ↳ Une réflexion est en cours pour nommer toutes les rues de Lamothe.
- ↳ La réfection du petit patrimoine continue avec la restauration aux « Boundarells » du pont sur le Boulet, des croix de Reyrevignes et de Peyrefiche.
- ↳ Une étude d'économie d'énergie sur l'éclairage public est faite pour l'ensemble de la commune.
- ↳ Poursuite du Plan Communal de Sauvegarde.
- ↳ Le Conseil a voté la révision allégée du PLU afin de permettre l'étude de l'aménagement d'une centrale photovoltaïque sur le Mas Soubrot.
- ↳ Vote de l'exonération pour la Taxe d'Aménagement sur les abris de jardin de moins de 20 m2.
- ↳ Les travaux d'installation de deux défibrillateurs sont en cours à la mairie et au foyer rural. Les personnes intéressées pour faire une formation gratuite doivent s'inscrire à la mairie.
- ↳ Mise en place d'un accès internet au foyer.

## Informations pratiques :



↳ **Déchetterie** : Nous vous rappelons que le dépôt sauvage d'encombrants est interdit. Que l'accès à la déchetterie de Souillac est gratuit pour les particuliers, les horaires d'ouverture sont :

**Lundi et jeudi : 14h / 18h - Mardi, mercredi et vendredi : 9h / 12h et 14h / 18h**

**Samedi : 9h / 12h et 14h / 17h**

D'autre part, nous invitons à effectuer un compostage individuel. Les commandes de kit sont à faire à la déchetterie.

## Vie pratique et manifestations

↳ **L'Insee** organise une enquête sur le patrimoine des ménages. Les ménages retenus sont prévenus individuellement par lettre. L'enquêteur (trice) doit être munie d'une carte officielle. Les données de cette enquête resteront anonymes et confidentielles.

↳ **SIAEP des eaux du Blagour:**

Le rapport annuel confirme le bilan fourni par l'Agence Régionale de Santé sur une bonne qualité de l'eau.

↳ **Nouvelle activité sportive : RUGBY FLAG**

Tous les mercredi à partir de 19 h 30 au stade municipal entraînement pour un rugby sans contact. Toute personne désireuse de pratiquer cette activité peut contacter Frédéric BONNEVAL.



↳ Nous vous rappelons que l'association « L'atelier » propose des cours de dessin et de peinture à l'huile pour les débutants et les initiés. Renseignements: 06 82 95 84 50

↳ **La pisciculture du Blagour** propose de commander leur truites fumées et autres spécialités pour les fêtes de fin d'année. Des plats fraîchement cuisinés et à commander avant le 20 décembre à midi pour Noël et le 27 décembre à midi pour la St. Sylvestre.

**Pour tous renseignements : 05 65 37 83 93**

↳ **La fin d'année arrive !!!!!!!**

Les personnes de plus de 65 ans, habitant sur la commune sont invitées par la municipalité, le samedi 10 janvier au foyer

rural, à partager un repas convivial à midi. Les personnes empêchées qui souhaitent recevoir un colis sont priées de le réserver à la mairie avant le 5 décembre en téléphonant au : 05 65 37 84 78.

*D'autre part, nous sommes tous invités  
aux vœux du maire  
le vendredi 16 janvier à 18 h au foyer rural.*

↳ **Mardi 16 septembre** : Mardi 16 septembre : Sortie des aînés au musée Jacques Chirac et visite de l'église en toit de chaumes de Lestars.



↳ **Vendredi 26 septembre** : Les enfants de l'école avec quelques aînés, sont allés nettoyer les abords de la route du Blagour et du stade.



↳ **Samedi 27 septembre** : Soirée théâtre par l'association St Nicolas avec la troupe théâtrale de St Colombe, elle a été très appréciée.



↳ **Mardi 14 octobre** : Semaine du goût et semaine bleue avec les enfants de la maternelle.